

Le Tutorat Santé Île-de-France présente :

Le Guide du futur étudiant en
Kinésithérapie
D'Île-de-France

Edition Janvier 2015



SOMMAIRE

- Le Métier de Masseur-Kinésithérapeute et les modalités d'accèsion Page 2
- La Formation de Kinésithérapie Page 4
- Les Études à l'IFMK AP-HP Pitié Salpêtrière Page 6
- Les Études à l'ADERF Page 10
- La FNEK, Kesako Page 14
- Sites Internet importants Page 16

Le métier de Masseur-Kinésithérapeute en quelques mots

Il masse, soulage, et rééduque le patient ayant des limitations fonctionnelles par l'application d'exercices basés sur des principes scientifiques adaptés au renforcement musculaire, à la mobilisation spécifique et analytique des articulations et à l'endurance.

En somme la kinésithérapie c'est la thérapie par le mouvement. Ces principes se fondent sur la Thérapie manuelle et la Physiothérapie.

Le MK possède un vaste domaine d'actions et intervient dans la prise en charge des patients : du plus jeune âge (néonatalogie) en passant par l'enfant (pédiatrie), l'adulte, le sportif et la personne âgée.

Il possède ainsi de nombreuses techniques de thérapies et de rééducations par : le massage, le drainage lymphatique manuel, les techniques d'étirements et de renforcements musculaire, de mobilisations des articulations, de rééducation sensori-motrice, neuro-vestibulaire etc... ainsi que les techniques de physiothérapie.

Cette discipline comprend la rééducation de presque toutes les pathologies médicales. Ce métier appartient au corps des rééducateurs à l'instar des orthophonistes, ergothérapeutes, neuropsychologues, psychomotriciens, et des orthoptistes.

De plus, aujourd'hui, beaucoup de masseurs-kinésithérapeutes ont une nouvelle corde à leur arc : l'ostéopathie. En effet, de plus en plus de kinésithérapeutes complètent leur formation par un diplôme en ostéopathie.

Le masseur-kinésithérapeute peut effectuer une prescription médicale sur laquelle le kiné peut réaliser des bilans de capacité. Il intervient parfois, sans prescription médicale, dans le domaine sportif (remise en forme, relaxation, massage...) ou esthétique (exercices de relaxation pour le visage, par exemple).

Les modalités d'exercices du métier de masseur-kinésithérapeute.

Elles sont nombreuses et variées :

- L'activité libérale : dans un cabinet libérale seul ou associé.
- L'activité salariale : en hôpital, clinique, en centre de rééducation, centre de réhabilitation.
- Domaine du sport
- Domaine de remise en forme et bien-être : centre thermal.

Comment accéder aux études de Kiné ?

Pour pouvoir intégrer un Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie (IFMK), il faut remplir les conditions suivantes :

- Avoir plus de 17 ans au 31 décembre de l'année des épreuves d'admission
- Justifier de l'obtention du baccalauréat français ou d'un titre admis en dispense, ou de la réussite à un examen spécial d'entrée à l'université, ou d'un diplôme d'accès aux études universitaires
- Ou justifier d'une expérience professionnelle de cinq ans ayant donné lieu à cotisation à la sécurité sociale.

Il y a actuellement plusieurs manières d'intégrer un IFMK :

- Le concours PCB (Physique-Chimie-Biologie)

C'est un concours privé, organisé de manière autonome par les IFMK. Il porte sur le programme de première et de terminale S en Physique (coefficient 2), en Chimie (coefficient 1) et en Biologie (coefficient 2). Cette voie d'accès sera supprimée à la rentrée 2016.

http://fnek.fr/sites/default/files/Arrete_sur_Admission.pdf

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000024034694>

Beaucoup d'étudiants passent par une ou plusieurs années d'école préparatoire pour s'assurer de la réussite au concours. Ces années ne sont en aucun cas reconnues comme formatives.

- La PACES (Première Année Commune aux Etudes de Santé)

Le mode de sélection par PACES dépend des instituts et des universités auxquels ils sont affiliés. Parfois un classement utile dans la voie générale suffit à intégrer un IFMK. Dans d'autres cas, il faut valider des unités d'enseignement spécifiques au concours d'entrée en IFMK.

- La L1 STAPS (Sciences Techniques de l'Activité Physique et Sportive)

La validation de la première année de licence de STAPS peut permettre d'intégrer un IFMK, sous réserve de classement en rang utile.

- La L1 Biomédicale

Au même titre que la L1 STAPS, la validation de la première année de licence BIO peut permettre d'intégrer un IFMK, sous réserve de classement en rang utile.

- Le cas des sportifs de haut niveau

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000022747164&categorieLien=id>

Il s'agit de cas particuliers car ils peuvent intégrer certains IFMK, sans passer par un concours et selon un numéris clausus particulier, défini par la région.

LA FORMATION DE KINESITHÉRAPIE

Les études de kinésithérapie, après l'année de sélection au concours, dure 3 ans à l'IFMK. Ces 3 années sont réparties en deux cycles :

- Premier cycle : 1ère année = LE MOUVEMENT.
- Deuxième cycle : 2ème et 3ème année = LE MOUVEMENT PERTURBÉ.

PREMIER CYCLE

Le Premier Cycle dure un an. Le programme de cette année est réparti en 4 modules que l'étudiant devra valider à 10/20 pour passer au 2ème cycle. Les modules ne se compensant pas, il faut avoir au moins 10 à chaque module pour valider le premier cycle des études de kinésithérapie. Les partiels se déroulant à chaque fin de trimestre. Une épreuve de rattrapage est prévue à la fin de l'année (mois de juin) en cas de non validation à l'un des 4 modules. L'année est divisée en trimestre :

- 1er trimestre = Septembre à Décembre : le membre inférieur
- 2ème trimestre = Janvier à Mars : le tronc et le rachis.
- 3ème trimestre Avril à Juin : le membre supérieur.

MODULE 1 : Anatomie, Morphologie, Biomécanique et Cinésiologie de l'appareil locomoteur.

MODULE 2 : Physiologie Humaine (physiologie du système nerveux central, neurophysiologie musculaire et physiologie des grandes fonctions).

MODULE 3 : Introduction à la pathologie-médicale et chirurgicale, psycho-sociologie et Santé-publique.

MODULE 4 : techniques de Masso-Kinésithérapie (technologie).

Durant l'année, l'étudiant est à temps-plein :

- Le matin : des Travaux Pratiques (M4).
- L'après-midi : Cours Magistraux (CM) et Exercices Dirigés (ED).

En 1ère année, deux stages permettent l'initiation au métier de MK :

- Un premier stage à temps-plein de 2 semaines en décembre en milieu hospitalier.
- Un second stage à temps-plein d'une semaine en avril en libéral.

A l'issue de cette année, un stage à temps-plein d'une durée de 4 semaines est à valider et comptera pour la 2ème année.

Ainsi la première année de kiné (K1) sera axée sur l'apprentissage de l'anatomie (descriptive, fonctionnelle et morphologique), mais aussi ça sera l'initiation de toutes les mobilisations effectuées par les kinés (massage, manutention, palpation...). Même si la première année reste très théorique, les stages prévus au cours de l'année à l'hôpital permettra d'avoir une vision d'ensemble du métier de kiné.

DEUXIÈME CYCLE

Il dure 2 ans et comprend l'étude des pathologies et des thérapeutiques appliquées. Ces deux années sont organisées en 12 modules :

MODULE 1 : Technique MK

MODULE 2 : Psychiatrie, sociologie et réadaptation.

MODULE 3 : Pathologies et Rééducation en Traumatologie et Orthopédie.

MODULE 4 : Pathologies et Rééducation en Neurologie.

MODULE 5 : Pathologies et Rééducation en Rhumatologie.

MODULE 6 : Pathologies et Rééducation en Cardiologie et Chirurgie Cardio-vasculaire

MODULE 7 : Pathologie et Rééducation en Pneumologie

MODULE 8 : Pathologies et Rééducation en Gériatrie (prise en charge de la personne âgée).

MODULE 9 : Pathologies et Rééducation en Pédiatrie.

MODULE 10 : Prévention, promotion de la santé. Ergonomie.

MODULE 11 : Pathologie et Rééducation du Sportif (kinésithérapie du sport).

MODULE 12 : Législation, déontologie et gestion.

Durant ces deux années, l'étudiant est à mi-temps. Le matin il est en stage et l'après-midi en cours. Le passage en 3ème année comprend également un stage d'été à temps-plein d'une durée de 4 semaines.

Le parcours de stage comprend différents champs dont les suivants :

- Musculo-squelettique.
- Neuromusculaire.
- Cardio-respiratoire et viscérale.
- Gériatrie
- Pédiatrie.

Le passage de 2ème en 3ème année impose les mêmes modalités que celles prévues pour les modules de 1ère année.

C'est la moyenne des notes obtenues dans chaque module qui est prise en compte pour la validation. Pour chaque module une épreuve de rattrapage est prévue. Durant la troisième année les cours auront pour but de parachever l'enseignement des deux premières années et de préparer le mémoire. Le mémoire correspond à la rédaction sur les 3 années d'études et des stages sur un sujet précis que l'étudiant aura choisi. La préparation du mémoire se fait sur papier puis sera présente devant un jury. A l'issue de cette épreuve oral sera décerner un DIPLOME D'ETAT (DE). Pour se présenter à l'examen en vue de l'obtention du diplôme d'Etat de MK, les candidats doivent :

- Avoir validé l'ensemble des modules figurant au programme.
- Avoir obtenu la validation du parcours de stage.
- Avoir obtenu une note au moins égale à 10 sur 20 au travail écrit.

Réforme Décembre 2014

À partir de la rentrée 2015, les études de kinésithérapie se feront en 4 ans en institut (post Première année de sélection). Ces 4 années de formation seront reconnues au niveau Européen par validation d'ECTS (240 ECTS en tout).

Cependant le programme de formation n'est pas encore connu au moment de l'écriture de ce guide.

Pour plus d'informations nous vous invitons à consulter le site de la FNEK et plus particulièrement cet article :

<http://www.fnek.fr/Document-Archives>



GHU Pitié-Salpêtrière

44, rue Jenner (Metro Ligne 5 et 6)
75013 PARIS

Téléphone :
01 42 16 60 99

Fax
01 42 16 07 06

E-mail : secretariat.ifmk@dfc.aphp.fr



ASSOCIATION À L'APHP : KAPS

KAPS : Kiné Association Pitié-Salpêtrière.

Le KAPS est l'association étudiante de l'AP-HP : c'est le Bureau Des Etudiants (BDE) qui a des missions très variées avec différents étudiants en charge de ces missions.

Il est constitué de 10 membres :

- **Le Président (dit le Prèz 😊) :**

Il est le représentant et le responsable de l'association !

- **Le Trésorier (dit le Trez 😊) :**

Il est le responsable juridique et financier de l'association. C'est lui qui gère tous les budgets (soirées, polys de cours, évènements solidarités, ...)

- **Le ou la Secrétaire :**

Elle ou il est l'organisateur principal des projets de l'association. C'est elle/il qui gère l'équipe, assure un suivi régulier des projets de chaque membre du BDE, organise les réunions. En bref, le ou la Secrétaire est au centre de l'organisation du BDE !

- **VP FNEK :**

Le Vice-Prez FNEK est LE VP qui est au courant de tout ce qui se passe au cœur de la politique des études de Kinésithérapie, des réformes, des projets d'études et des programmes futurs.

- **VP communication :**

Le/la VP Com' est, comme son nom l'indique, la personne en charge de la communication intra-institut mais aussi inter-institut. Il est chargé d'adresser toutes les informations, les évènements, les projets aux étudiants de l'institut.

Mais surtout, le VP com' est le rédacteur en chef du « Petit Kaps », qui est le journal propre à notre institut pour tenir informer les étudiants.

- **VP soirée :**

Ce poste est constitué de deux membres : d'un(e) étudiant(e) en 1^{ère} année et un(e) de 2^{ème} année. Ils doivent gérer l'ensemble des soirées : les soirées propres à l'institut mais aussi les soirées inter-kinés, paramédicales, et d'autres projets (surprises !) au cours de l'année !

- **VP Goodies :**

Permet aux étudiants d'avoir des objets, T-shirt, Jogging, goodies de soirée à l'effigie de notre institut et permet donc de représenter nos étudiants aux soirées inter-kiné, aux évènements sportifs, solidaires...

Mais ses missions ne s'arrêtent pas là, il est au cœur des commandes de livres, de blouses, de goodies divers (briquets, stylos, écocupes...)

- **VP Partenariat :**

Le rôle de notre VP Part est de pérenniser les partenariats déjà établis avec des restaurants, bars ou autres lieux de loisirs extra-scolaires et d'en démarrer ou rechercher de nouveaux potentiels.

- **VP PCJS :**

Est le(la) Vice-Prez en charge de la Prévention, la Citoyenneté, la Jeunesse et la Solidarité. Les missions sont nombreuses au cours de l'année, il/elle est chargé(e) de l'organisation des Virades de l'Espoir, Téléthon, l'Hôpital des Nounours...

Bref le/la VP Solidarité est au cœur des évènements humanitaire au sein de son institut mais aussi en lien avec l'ensemble des étudiants kinés IDF.

- **VP Sport :**

Il est cœur de l'organisation du sport à l'institut mais aussi inter-insitut ! Il organise les matchs de foot, de basket inter-kiné. Il mobilise et motive les étudiants à venir masser aux courses comme le Marathon, le Semi-Marathon, les 20Km de Paris, ect...

A très vite dans les différentes missions ! ☺



Témoignages

Adela. Issue de Paris V (PACES Doublante avec prépa). Étudiante K1.

Lors de ma première P1 je ne m'étais uniquement focalisée sur médecine, les autres filières ne m'intéressaient pas, hormis kiné. En doublante, j'ai raté médecine à une trentaine de places, j'étais donc bien classée pour kiné et surtout pour intégrer l'école publique de l'AP-HP. Je me suis lancée sans forcément trop savoir ce que ça allait donner.

Le fait que les études soient moins longues que médecine m'a encouragée, et également le fait que ça reste dans le soin. J'ai découvert une école avec des petites promos, une cinquantaine d'élèves par niveau, ce qui change de la fac et des amphis où on ne connaît pas grand monde. Il y a pas mal de soirées qui permettent de faire connaissance avec les années supérieures et mieux connaître sa classe. De plus, on est invité à aller masser dans des évènements sportifs, comme les championnats de France de judo, des courses...

Concernant les cours en K1, on a beaucoup de TP, presque tous les matins, ce qui change aussi de la fac. Par contre il y a énormément d'anatomie, mais abordée de manière beaucoup plus intéressante et qu'on applique directement en TP.

En plus de ça on a beaucoup de périodes de stage, le premier étant en décembre, ce qui permet de vite découvrir ce qu'est le métier de kiné ! En conclusion, comme beaucoup j'étais assez dégoûtée de ne pas avoir eu médecine, mais je découvre une filière qui me plaît et dans laquelle je ne regrette pas de m'être lancée !

Hasna. Issue de Paris V (PACES Doublante, sans prépa). Étudiante K2.

A ma première P1, je n'avais qu'un seul objectif : être classée en médecine. Finalement, à quelques places près, j'ai été admise en Kinésithérapie.

Au départ, je ne connaissais pas du tout cette filière, j'arrivais là complètement par hasard...

Mais au fil du temps, j'ai appris à m'intéresser à un autre métier, et au final, ce « hasard » m'a permise, d'une autre manière, de découvrir une autre vocation : celle de soigner les autres avec ses mains !

Les études sont cependant très intenses. En K1, il y a tous les matins TP obligatoires et cours magistraux l'après-midi, ce qui font des semaines bien complètes. Il faut donc se mettre vite au boulot, pour ne pas prendre de retard et assimiler tous les cours (surtout l'anat ! 😊)

Parallèlement aux cours, les études de kiné nous font partager des moments inoubliables, comme le téléthon, les évènements sportifs (marathon de Paris...) et les nombreuses soirées.

En K2, on entre dans le deuxième cycle. Le rythme est complètement différent et plus intense. Il faut être en stage tous les matins (à mi-temps) et assumer les cours ou TP/ED l'après-midi. Être en stage à mi-temps est une bonne expérience à vivre, puisqu'on peut appliquer ce qu'on a vu en cours, sur le terrain de stage. Et puis, ça nous change des cours, on est sur le terrain tous les jours et on pratique !



ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA RECHERCHE EN RÉÉDUCATION

FONCTIONNELLE - ADERF

107, rue de Reuilly (Metro ligne 6, 8 et 1)
75012 PARIS

Téléphone et Fax
01 43 45 10 50 et 01 43 45 31 34

E-mail : secretariat.ifmk@dfc.aphp.fr



ASSOCIATION À L'ADERF : BDE EKP ADERF



Le Bureau des étudiants de l'ADERF a été créé en 1995. C'est une association composée par des étudiants (la plupart en 2ème année). Cette association est au cœur de la vie étudiante de l'école. Il possède des missions diverses comme l'organisation des événements divers : soirées, tournois de sport, week-ends, ... Il est aussi le pivot de l'information au près des étudiants mais aussi de la FNEK. Enfin chaque année il crée un t-shirt à l'effigie de l'école.

Le bureau des étudiants est composé de la manière suivante :

- Président
- Vice-Président Général
- Secrétaire Générale
- Trésorier
- Vice-Présidents de la communication
- Vice-Présidents de l'Événementiel
- Vice-Présidents en charge du sport et de la solidarité
- Vice-Président pour les partenariats



Le Bureau des Étudiants 2014- 2015

TÉMOIGNAGES

Marion David, 1^{ère} année de kinésithérapie à l'ADERF, issue de Paris V

Devenir Kiné n'était pas mon premier choix en rentrant en première année de PACES. Je voulais médecine, et ce depuis longtemps, mettant derrière ce mot toute mon aspiration à soigner ; j'étais persuadée que médecin était ma vocation, et aucune autre alternative ne me paraissait envisageable. C'est parce que j'étais mal informé sur le métier de kiné...

L'année dernière, au fur et à mesure qu'avancait le premier semestre, outre le fait que les matières enseignées me déplaisaient au plus haut point, je doutais de plus en plus sur le sens que je donnais à ma vocation : soigner, oui, mais comment ? Il m'apparaissait plus clairement que la médecine dans laquelle je m'engageais était le plus souvent une médecine de l'urgence laissant peu de place à une relation sur le long terme avec ses patients. Je voulais être médecin généraliste, spécialité dans laquelle je pensais le plus retrouver cette relation. Mais sur ce point, le deuxième semestre a continué à me faire douter ; les réformes, les pressions et les exigences des hautes instances diverses, me laissait davantage l'impression que mon quotidien se résumerait à un travail à la chaîne sous la surveillance étroite et suspicieuse d'une administration compliquée qui me laisserait sur les bras beaucoup de paperasse. Et puis dix ans d'étude... finalement, c'est un peu long.

Une seule année peut paraître un peu courte pour renoncer à une vocation. Mais il m'apparaissait désormais clairement que mon désir était de soigner, plus que de devenir médecin. J'ai donc choisi de finir l'année en me donnant à fond comme je le faisais depuis le début, pour n'avoir aucun regret, et de voir après comment je me réorienterai. Je songeais alors à ostéopathie, les études de kiné étant, faute d'informations, assez floues pour moi. Arrivée 585 au premier semestre, j'avais encore une chance de passer en médecine, mais je me disais que même si je passais en P2, je ne choiserais sûrement pas cette voie. J'ai finalement été classée 407 en juin et je ne suis passée à côté de médecine qu'à une quarantaine de places au final, mais dès que les résultats sont tombés, j'ai décidé de prendre kiné et d'abandonner la filière médecine, même si rien ne m'empêchait de faire une deuxième année de PACES pour retenter ma chance.

Je suis donc rentrée à l'ADERF, l'École de Kinésithérapie de Paris, en septembre pour une formation de trois ans qui aboutit à un diplôme d'Etat donnant le droit d'exercer immédiatement. Très bonne ambiance de promo et inter-promos, pas de soucis de ce côté-là. Du côté des matières, amoureux du corps humain vous serez servis : beaucoup d'anatomie, de la cinésiologie, de la morphologie, le tout illustré par une première séance de dissection à l'école de chirurgie de Paris dès novembre. Et une mise en application rapide également ; presque toutes les matinées sont consacrées à des cours de pratique (massage, méthodes de mobilisation...) qui permettent une approche très concrète. Cet aspect de l'apprentissage est très agréable ; inutile d'attendre dix ans pour soigner, on apprend vite les gestes techniques de base. Et les premiers patients, c'est dès février qu'on les rencontre, pour un premier stage de deux semaines à temps complet à l'hôpital.

Dans trois ans, j'aurai un savoir et un métier « dans les mains », exerçable hors de France et qui ne connaît pas la crise. Et surtout, je pourrai soigner mes patients directement, manuellement. La durée, courte, de cette formation permet également d'envisager d'autres études après ; je compte donc poursuivre par des études d'ostéopathie ou de biologie. Le champ des possibles reste ouvert...

Léo Jankowski, 2^{ème} année de kinésithérapie à l'ADERF, issu de Paris V

Voilà après 2 années de dur labeur en "P1, je témoigne de mon expérience en tant que "K2" ! Choisir kiné ? Un choix que je ne regrette absolument pas et qui n'est pas par défaut car j'ai longuement hésité entre kiné et médecine.

Après avoir décidé de ne pas poursuivre en pharmacie et n'ayant pas médecine, je rentre à l'ADERF, école de kinésithérapie dans le 12^{ème}. Je découvre un nouvel environnement : des profs qui te parlent, des étudiants solidaires, la pratique en maillot de bain. Et surtout beaucoup de savoir médical qui me font penser à ce que font les étudiants en médecine (cinésiologie et physiologie !). Cette année me permet aussi de travailler mes cours d'un côté et de profiter pleinement des loisirs associatifs et extra-scolaires qui avaient été bannis avec la P1.

La deuxième année est le début de l'étude des pathologies, avec les nombreux stages (en hôpital ou en centre de rééducation) la formation débute vraiment et je me rends compte que le rôle du kinésithérapeute est en lien étroit avec le médecin tout en ayant ses compétences propres et ses domaines particuliers (vous connaîtrez l'anatomie des os et des muscles mieux que les médecins!!). Cette année, le travail s'est intensifié mais c'est aussi l'occasion de participer à l'intégration des nouveaux arrivants en K1. De plus, mon envie de découvrir la vie associative, me pousse à postuler pour "vp sport" au sein du BDE. Aujourd'hui nous sommes à mi-mandat, et très fier de ce que nous avons fait pour l'école.

Alors venez découvrir la kinésithérapie à l'ADERF !

Clément Dumas, 3ème année de kinésithérapie à l'ADERF, issu de Paris V.

Lors de mes 2 P1, mon objectif était d'avoir médecine puis après les résultats finaux, je suis classé en pharma et en kiné. Le choix n'était pas facile mais pour moi les études de pharmacie étaient longues et avec trop de chimie pour aboutir à un métier ou le contact avec les patients me paraissait trop rare.

J'ai donc fait le choix de prendre kiné pour le contenu des cours : physiologie, anatomie, psychologie... C'est également le fait que cela soit des études courtes et en alternance que mon choix s'est porté sur kiné. Pour la première année de kiné (k1), la plupart du temps se passe à l'école en cours théorique et travaux pratiques. C'est une année avec 1 seul stage d'observation et l'on va apprendre les bases de son métier !

Pendant cette K1, les cours ont encore une visée de connaissance générales mais pas spécifiques du métier (histologie, physiologie de la peau, histoire de l'art...). Ce sont avec les travaux pratiques que l'on découvre vraiment ce qui va nous arriver plus tard => Voir des gens en sous-vêtements C'est pendant ces TP que l'on va apprendre à mobiliser les membres, renforcer les muscles et masser. Attention contrairement aux idées reçues, kiné ce n'est pas que le massage mais la rééducation ! C'est donc une année studieuse (3 sessions de partiels). Ce n'est pas du tout le même rythme qu'en P1 mais il faut savoir travailler de temps en temps pour pouvoir réussir. A côté de ça il y a la vraie vie étudiante qui commence.. C'est un fonctionnement différent de la fac : 240 personnes dans toute l'école donc tu connais rapidement tout le monde (potins ++) et l'administration va te connaître aussi ! C'est donc une ambiance plus intimiste mais avec la possibilité de rencontrer les autres étudiants des autres écoles de kiné lors de différents événements.

Pour la K2, c'est une année avec 4 mois de stage (temps plein !) et 5 mois de cours. Pour les cours, les pathologies et la rééducation vont être abordés pour enfin rentrer dans le vif du sujet ! Il n'y a que 2 sessions de partiels ce qui permet d'avoir une année un peu plus cool que la k1 et plus intéressante ! Le stage permet de mettre en œuvre ce que l'on a appris et de pouvoir appliquer des techniques de rééducation avec un vrai patient et pas ton pote de TP.

Cela nous permet de voir la réalité du métier et de prendre en charge des patients. Les stages sont plus ou moins bien et peu nombreux à Paris même mais tu as le choix de partir en province si tu le souhaites (Chamonix, Cannes etc.) dans des stages qui sont logés ! Alors venez découvrir la kinésithérapie à l'ADERF ! La vie étudiante continue avec cette fois c'est toi qui intègre les K1 et de gérer l'enchaînement soirée/stage le lendemain.

Puis la dernière année arrive sous le même principe que la K2 pour les stages et où tu as de plus en plus d'autonomie vis-à-vis des patients. Les cours sont dans la continuité de ceux de deuxième année avec moins de travaux pratiques. C'est la réalisation du mémoire qui devient l'objectif principal de ton année. Celui-ci est écrit sur un cas clinique que tu as pu observer et rééduquer pendant ton stage mémoire. Puis viens la partie de rédaction avec la recherche d'articles médicaux et paramédicaux pour appuyer tes arguments.

Pour terminer, c'est donc des études vraiment sympas avec des moments de rush pour les partiels mais aussi des moments festifs avec les événements de la vie étudiante kiné.



LA FNEK KESAKO ?



La **FNEK, FNEKE** (Fédération Nationale des étudiants en Kinésithérapie et Ergothérapie) à l'origine, est une **association créée en Février 2002** et régie par la loi du 1er juillet 1901. Elle œuvre dans l'intérêt de tous les étudiants en masso-kinésithérapie, indépendamment de tout parti politique, de tout syndicat, de toute idéologie et de toute confession.

La FNEK rassemble toutes les associations d'étudiants kinés (amicale, BDE, corpo...) présentes au sein de chaque institut de formation. Elle est donc constituée et dirigée selon **un mode associatif et fédératif** : les étudiants adhèrent à leur association locale, et leur association adhère à la FNEK. Grâce à cette structuration, les préoccupations des étudiants sont au cœur des actions de la FNEK. Au sein de ce mouvement national, les associations locales conservent ainsi leurs particularités et leur liberté.

La FNEK est de ce fait la **seule organisation représentative** des étudiants en masso-kinésithérapie en France.

➤ **Le travail pour l'évolution des études**

Reconnue par le Ministère de la Santé comme **l'interlocuteur privilégié portant l'avis des étudiants**, la FNEK construit jour après jour l'avenir des études de masso-kinésithérapie.

Grâce au débat entre étudiants de toute la France, elle fait naître des propositions et les défend devant les autorités de tutelle, afin de **faire de notre formation la plus adéquate et la plus juste possible**. La FNEK se bat pour obtenir un cursus professionnalisant de haut niveau, et pour des conditions de vie et d'études propices à la réussite de tous. Pour ce faire, la FNEK participe notamment aux groupes de travail instaurés par le Ministère de la Santé autour de la réforme de nos études, et au Haut Conseil des Profession Paramédicales (HCPP).

➤ **La promotion des associations d'étudiants kinés**

Constituée par les assos, BDE, amicales et corpos kinés de toute la France, la FNEK accompagne chacune d'elle dans son fonctionnement et son développement au service des étudiants.

Elle est un creuset des expériences de tous les responsables associatifs, qu'elle contribue à former à leurs responsabilités : organisation d'un événement, gestion des partenariats, trésorerie, représentation étudiante etc... **La FNEK œuvre pour la réalisation des projets de toutes les associations et de tous les étudiants** dans les meilleures conditions.

La FNEK et ses associations membres prônent **les valeurs associatives** : tolérance, écoute et dialogue, citoyenneté, solidarité. Aussi, toutes leurs actions en sont imprégnées, dans leur vie interne comme dans l'organisation d'évènements et leurs relations extérieures (soirées, Téléthon, services aux étudiants, représentation...)

➤ L'information et la formation, par et pour les étudiants kinés

La FNEK met gratuitement à disposition des étudiants les moyens de se tenir informés de l'actualité de leur formation, de leur avenir, des nouvelles des associations partout en France.

Elle édite un **magazine trimestriel**, « **Bilan Diagnostic Kiné** » (BDK pour les habitués). Elle publie, à la rentrée, l'**agenda FNEK**, riche en informations diverses, pour accompagner chacun tout au long de l'année. Elle diffuse également trois autres guides, destinés plus particulièrement aux 3èmes années bientôt diplômés : le « Guide du Jeune MKDE », qui fournit les informations indispensables pour bien entrer dans la vie active, et le « Guide de la formation continue », qui recense les différentes formations possibles après le Diplôme d'Etat. Elle distribue également le "Guide de la mobilité étudiante", qui explique les différentes équivalences des diplômes Kinés à travers le monde.

Enfin, elle anime son **site internet** et sa page **Facebook**, et on peut également la suivre sur twitter (@fede_FNEK)

La FNEK donne à tous les étudiants l'occasion de s'exprimer, à travers leurs associations, lors d'évènements nationaux : **Congrès annuel, Assemblées Générales et Conseils d'Administration**.

Elle organise tous les ans un Week End de Formation (WEF) pour permettre à chacun d'avoir toutes les clés en main pour s'investir dans son association, prendre des décisions concernant son avenir, réaliser ses projets. Elle propose un deuxième Week-End de Formation à destination des Kinés d'Ile-de-France (WEF-KIF), le Séminaire National des Elus Etudiants Kinés (SNEEK) à destination des élus en Conseil Pédagogique de chaque institut, et propose aussi une carte de formations à la demande.

Le dialogue entre étudiants de tout l'hexagone est continu, grâce aux technologies de communication : le site internet, Bre@k (le réseau social des étudiants kinés), mailing-list, téléphone...



Week-end de formation de la FNEK

SITES INTERNET IMPORTANTS

- Site de la FNEK : <http://www.fnek.fr/>
- Site de l'IFMK de l'APHP : http://formation.aphp.fr/ecoles_spe/index.php?esp=7
- Site de l'ADERF : <https://www.aderf.com/>
- Facebook de KAPS : <https://www.facebook.com/kaps.bde>
- Facebook du BDE EKP ADERF : <https://www.facebook.com/bde.ekpaderf?fref=ts>

REMERCIEMENTS

Un grand merci au KAPS et au BDE de l'ADERF, aux différentes personnes pour les témoignages et à Hasna et Virginie pour leur aide si précieuse à l'écriture de ce guide.